LYCEE
LE CASTEL

3/11/2020

Situation sanitaire : communication aux élèves et aux parents

I. Modalités d'accueil des élèves à partir du 9/11

Afin de respecter les préconisations sanitaires et de réduire les risques de contamination, nous faisons le choix de diminuer le nombre d'élèves au sein de l'établissement de la façon suivante :

- **Toutes les classes sont divisées en deux groupes,** la plupart du temps ceux de l'enseignement général : un groupe sera en présentiel et l'autre groupe sera à la maison par semaine.
- **Exceptions et précisions :**
- Tle CAP, Tle Bac pro services, Tle STHR, BTS MMV 1ère et 2ème année, BTS CG2, SAM2, SIO2, ECT2, UPE2A : maintien du groupe classe car les effectifs sont plus faibles.
- 1ère et 2ème année CAP ATMFC : cours chaque semaine en enseignement général et alternance en ateliers
- 1STHR/STL : 1ère semaine STHR, 2ème semaine STL
- IMRT, DCG : organisation particulière communiquée par les professeurs
- **Fonctionnement :**
- Le groupe 1 sera en cours présentiel durant la semaine du 9/11 pendant que le groupe 2 sera à la maison avec **du travail et des contenus remis** au préalable par les professeurs.
- **Les contacts entre les élèves et les professeurs se feront par ECLAT**.
- Au retour des élèves en présentiel, **une reprise des contenus** sera opérée par les professeurs.
- Possibilité selon les professeurs et les contenus **d'ouvrir une classe virtuelle** pour les élèves à distance sur le créneau en présentiel.
- **Certains professeurs seront** en télétravail et pourront prendre en charge en distanciel le groupe à la maison sur les horaires habituels de cours.
- **Conditions** :
- **Chaque élève doit être connecté à ECLAT**, et en cas de difficulté, un accompagnement technique est à prévoir (voir CPE).
- Installer **l'application Moodle sur ECLAT** pour tablettes et téléphones (voir Mme Vermenot, CPE pour plus de détails).
- **Les emplois du temps des élèves seront mis à jour durant cette semaine sur pronote**. Les élèves du groupe à la maison seront « dispensés » de cours dans le logiciel.
- En raison de la complexité de l'organisation, et de la nécessité de diminuer le nombre total d'élèves accueillis à la demi-pension et à l'internat, **aucune demande de changement de groupe ne sera accordée.**
- **Les facturations relatives à l'hébergement** (internes et DP) tiendront compte de cette nouvelle situation. Une communication spécifique sera faite prochainement.

II. Précisions sur le protocole sanitaire renforcé :

- Sorties de l'établissement : en raison du confinement, **aucune sortie temporaire des élèves ne sera permise** durant le temps de présence au lycée par ½ journée ou journée.
- **Cas particulier des internes** : les élèves internes ne sont plus autorisés pendant le confinement à sortir du lycée, y compris le mercredi AM. Le parc et les installations du lycée seront à disposition.

En vous remerciant vivement, et en ayant conscience de ces contraintes nouvelles, je vous assure de notre volonté et de notre mobilisation constante pour concilier la sécurité de tous et la continuité pédagogique indispensable.

L'équipe de direction